

Appel à communication

**Les usages du vers :  
éthique et poésie dans la littérature arabe classique**

**Journée d'étude - 25 avril 2017 - Paris**

**CERMOM - Institut national des langues et civilisations orientales (INALCO)**

La poésie arabe médiévale constitue un terrain de recherche privilégié pour aborder la littérature dans sa dimension éthique, qui intéresse de plus en plus les chercheurs du fait des limites rencontrées par la critique formaliste, essentiellement esthétique, pour appréhender les littératures étrangères au « paradigme romantique ». Tandis que celui-ci postule l'autotélie de l'œuvre, expression d'une subjectivité singulière dont le style, notamment, est le garant, la poésie arabe médiévale assume au contraire une définition obstinément utilitaire et constitue un corpus dont les discontinuités ne masquent pas le caractère remarquablement homogène de ses genres, de ses figures, de sa rhétorique ; en un mot : de ses usages.

Penser la poésie arabe à partir de ses propres catégories et représentations implique de se confronter à la question éthique dans toute son épaisseur : toute cette poésie n'est-elle pas fondamentalement une poésie d'*usages* ? Tout d'abord, elle se compose à partir d'un fonds de thèmes, de motifs et de sujets convenus, imposant au chercheur de se familiariser avec l'usage que le poète fait de ces figures d'usage. De plus, elle peut être souvent qualifiée de poésie de circonstance, se concevant elle-même à partir d'usages, c'est-à-dire de finalités particulières, ainsi que le disent bien ses « genres » (ou *finalités*, *agrād*). Par ailleurs, ses usages dans la littérature d'*adab* ne laissent pas de poser le problème de son statut, aussi central qu'ambigu : le vers est souvent cité comme preuve, proverbe et argument, alors même que le Coran paraît bien dénier aux poètes le pouvoir de dire la vérité et de s'ériger en autorité. Enfin, les représentations de la poésie et des poètes dans les *ahbār*, insistant sur leurs mœurs (*ahlāq*) scandaleuses, se réfèrent sans cesse à l'éthique religieuse et jouent avec la question morale.

La question éthique ainsi élargie permettrait de rendre compte des spécificités de la poésie arabe médiévale, qu'ignorerait une approche immédiatement esthétique, et comprend donc de nombreux axes de recherche. Elle invite bien sûr à poser le

problème de sa moralité et des conditions de sa réception : en quoi consiste l'exemplarité de la parole poétique ? à quelles conditions le poète peut-il s'ériger en autorité ? comment a été pensé et dépeint, dans la prose et la poésie même, le statut de la parole poétique et du poète ?

Plus largement encore, elle invite à poser le problème de ses usages, ses codes et ses valeurs d'une part, et d'autre part la manière, elle-même codée (ou « d'usage »), dont elle représente et prend en charge un système de codes et de valeurs. À cet égard, toutes les contributions consacrées à la rhétorique du poème, à sa thématique et aux figures du poète seront pertinentes. Cet élargissement de la question éthique, interrogation morale, à une dimension pragmatique et rhétorique, c'est-à-dire aux usages et aux pratiques *de* et *dans* la poésie, est au fond un élargissement de l'éthique à l'éthos, qui s'opère à la faveur de l'indécision de la traduction arabe du terme même d'« éthique », entre « *adab* » et « *aḥlāq* ».

### **Modalités**

Les présentations, d'une durée de 20 minutes, se feront en français ou en arabe. Nous vous invitons à nous faire parvenir une proposition de communication d'un maximum de 250 mots, accompagnée du titre de votre communication ainsi que d'une courte notice biobibliographique incluant votre nom, votre université d'attache et le sujet de vos recherches.

Ces propositions de communications sont à envoyer au plus tard le **18 février 2017** à l'adresse suivante : [loic.bertrand@inalco.fr](mailto:loic.bertrand@inalco.fr)